

## **CMA - UN AVENIR EN PERIL, UNE LUTTE A MENER !**

### **La Taxe pour Frais de Chambres de Métiers et de l'Artisanat (TFCMA) en chute libre ! Baisse des coûts-contrats ! Un impact dévastateur !**

Ces décisions combinées menacent gravement nos ressources, nos emplois et nos formations. D'ici 2027, nous ferons face à une diminution de 52 millions d'euros via la TFCMA, soit un quart de nos ressources financières. Une orientation adoptée par France Compétences met en péril la rentabilité économique de nos formations historiques et donc la possibilité de compenser naturellement nos pertes.

### **Un avenir incertain - des questions sans réponses.**

#### **Assistons-nous à une volonté délibérée de démanteler le réseau des CMA ?**

Le gouvernement favorise-t-il les lycées professionnels et les établissements privés au détriment de notre héritage artisanal ? Les signaux sont là : des suppressions de postes inédites sont déjà actées et 2024 s'annonce sombre, avec plusieurs vagues de réductions d'effectifs et la vente du patrimoine immobilier des antennes dans plusieurs régions.

**L'avenir ?** Les optimistes estiment que la situation actuelle n'est pas sans espoir. Ils soutiennent que notre ingéniosité est un atout majeur pour l'exploration de nouveaux marchés. Les pessimistes expriment leurs inquiétudes quant à la difficulté d'atteindre la rentabilité dans un milieu économique à la fois concurrentiel et fragile, où nos clients naturels luttent déjà pour dégager des revenus suffisants. Ils redoutent que les maigres bénéfices réalisés soient encore absorbés par de futures lois de finances, créant ainsi un cycle interminable.

*Il est essentiel de se souvenir du pacte fondateur, lié à une TFCMA qui générerait des services stimulants pour les artisans, l'économie locale et les métiers. Ironie du sort, l'introduction progressive des principes libéraux a conduit les dirigeants des CMA, responsables de la bonne gestion de ces fonds, à opter pour un modèle favorisant exclusivement l'État. Ce système augmente les recettes fiscales et la collecte de la TVA, au détriment des artisans, qui se trouvent contraints de contribuer et de payer par deux fois pour le même service. Le tout dans un silence médiatique déconcertant.*

### **La CGC-CMA interpelle l'Etat avec des revendications : claires et urgentes !**

Dans l'hypothèse où les politiques s'orienteraient pas à pas vers la disparition des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, une démarche qu'ils sont en droit d'entreprendre malgré les répercussions économiques et sociales d'une telle décision, nous exigeons un **plan social d'urgence** ! La prise en charge complète et responsable pour compenser les dommages liés aux licenciements. Ceci inclut un accompagnement robuste en matière de reconversions professionnelles, une indemnisation digne et la **création de passerelles** entre CFA, lycées professionnels, CMA et administrations publiques, pour activer des leviers d'anticipation et éviter une casse sociale inutile et néfaste pour notre pays.

**Rejoignez-nous dans cette lutte essentielle.**

**Ensemble, nous pouvons renverser la tendance et protéger notre avenir !**

**CGC CMA 23 avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire**

[www.cgccma.fr](http://www.cgccma.fr) contact : [cgccma@gmail.com](mailto:cgccma@gmail.com)

**Construisons ensemble des solutions d'avenir**